

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.*

**Etaient présents** : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Valérie HEROUARD, Karima JOSSELIN, Gaétan DUPONT, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.

**Absents** : M. Nicolas MICHEL, Mme Vanessa GRENET ayant donné pouvoir à M. Pierre LEMETAIS, M. Baptiste REY

**NOMBRE DE MEMBRES** :

- En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 9

**DATE DE CONVOCATION** : 23.03.2023

**DATE D’AFFICHAGE** : 23.03.2023

**Objet : Subventions 2023**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes et de les inscrire à l'article 65748 en section de fonctionnement.

Les subventions aux associations ne seront versées qu'après production du **contrat d'engagement républicain**.

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Subventions 2023</b>
Croix Rouge (Criquetot L'Esneval)	100
Coop Scolaire Ecole Saint Sauveur Emalleville	100
Sub Club Animation et Aînés Cuverville	150
SNSM	100
Société musicale Criquetot	100
Harmonie de Gonneville	100
AVRE 76	15
SOUVENIR Français	20
AFSEP	50
APF	50
Secours Catholique (Gonneville La Mallet)	100
Ligue contre le cancer	100
Banque alimentaire	100
OLYMPIA'CAUX Football Club	75
Animation pompiers centre équestre de Cuverville	100
Classes de découverte	2000
Tickets sports	4000

Sur la ligne « classes de découverte », seront payées les subventions aux parents des élèves de tout établissement scolaire, école, collège, lycée et assimilé, public ou privé, participant à une sortie scolaire de plus d'une journée à hauteur de 30 % de la somme laissée à la charge des familles, dans la limite de 120 Euros et à raison d'une sortie par année scolaire, sur présentation d'une attestation de présence de l'enfant à ce séjour établie par l'établissement scolaire.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.  
A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 03 avril 2023

Le Maire,  
Pierre LEMETAIS

